

# Vivre en Périgord

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DORDOGNE

n°44 - Mars 2015

## Elections départementales des 22 et 29 mars 2015

Vos NOUVEAUX  
CANTONS

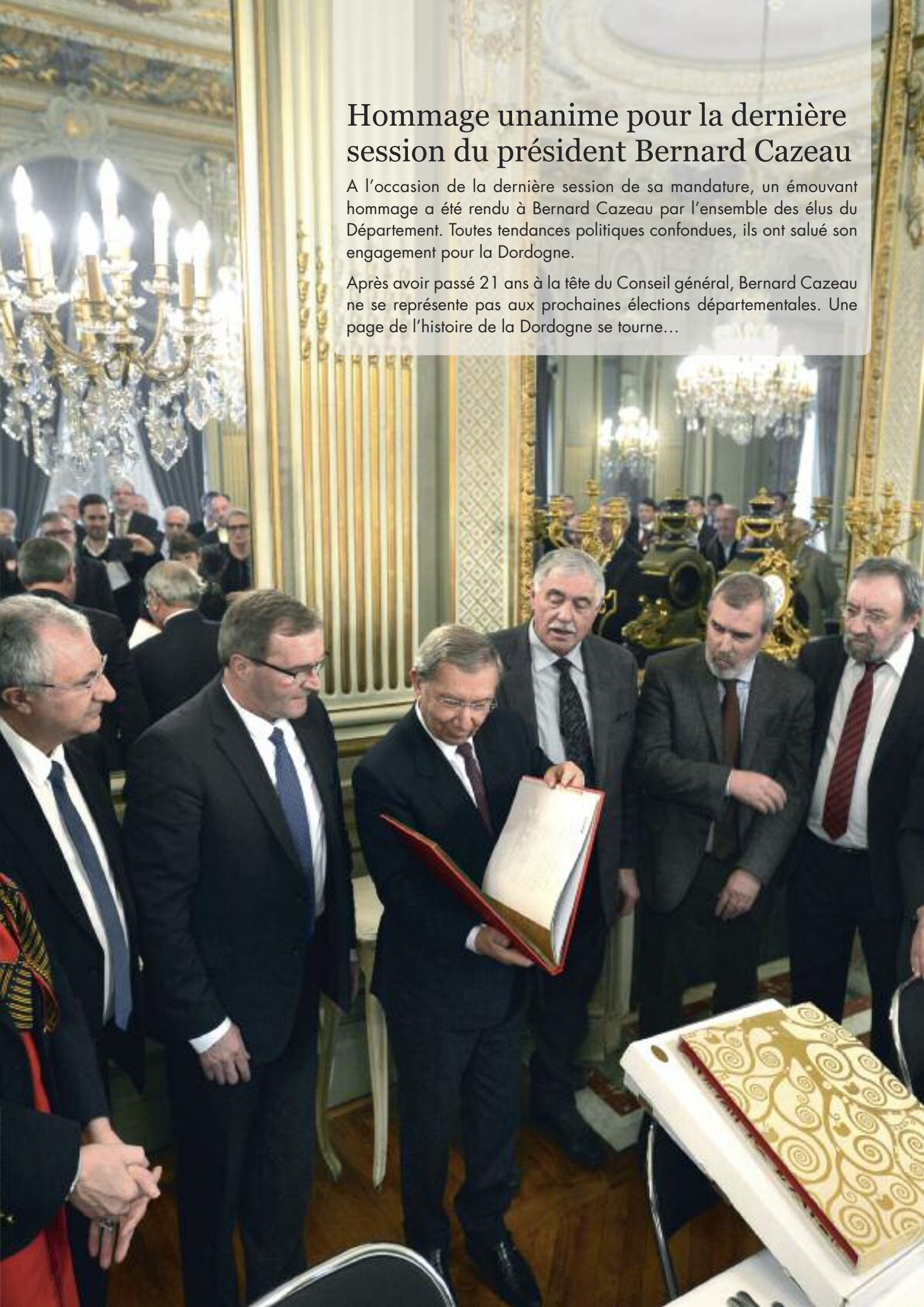




## Hommage unanime pour la dernière session du président Bernard Cazeau

A l'occasion de la dernière session de sa mandature, un émouvant hommage a été rendu à Bernard Cazeau par l'ensemble des élus du Département. Toutes tendances politiques confondues, ils ont salué son engagement pour la Dordogne.

Après avoir passé 21 ans à la tête du Conseil général, Bernard Cazeau ne se représente pas aux prochaines élections départementales. Une page de l'histoire de la Dordogne se tourne...



## ACTUALITÉS EN PÉRIGORD .....p.4

## DÉVELOPPER LE PÉRIGORD .....p.7

- Un point sur les travaux routiers ... p.7
- 1, 2, 3, 4 Lascaux s'exposent  
à Périgueux ..... p.8
- Dordogne – Périgord, la pépite  
d'or du tourisme français ..... p.9
- Autour du sellier CWD,  
la filière cuir est née ..... p.10

## DOSSIER .....p.11

Elections départementales  
des 22 et 29 mars 2015 :  
le déroulement de l'élection,  
les nouveaux cantons

## LE PÉRIGORD PRATIQUE .....p.21

- Les aires de covoiturage arrivent

## LE PÉRIGORD SOLIDAIRE .....p.22

- APA à domicile :  
comment ça marche ?

## PLANÈTE PÉRIGORD .....p.24

- Les fondations d'un Observatoire  
de la biodiversité ..... p.24
- Chasseurs de Dordogne :  
de la « cueillette » à la gestion p.25

## AU RYTHME DU PÉRIGORD .....p.26

- Randonnée : de nouveaux circuits  
pour lancer la saison



**Bernard Cazeau**  
Sénateur de la Dordogne  
Président du Conseil général

Dans quelques jours, les 22 et 29 mars, vous élierez vos nouveaux conseillers départementaux.

Ce scrutin est nouveau par bien des aspects.

D'abord, parce qu'il se fait dans de nouveaux cantons, redécoupsés pour mieux tenir compte des équilibres démographiques.

Chaque citoyen sera ainsi représenté de manière plus équitable au sein de la prochaine Assemblée départementale.

Ensuite, parce que pour la première fois dans l'histoire de notre pays, un mode de scrutin va permettre d'instituer la parité intégrale. Vous aurez à élire deux élus, une femme et un homme, respectivement avec une remplaçante et un remplaçant.

En Dordogne, il y aura donc demain 25 conseillères départementales et 25 conseillers départementaux. Il s'agit là d'un véritable progrès démocratique.

Enfin, parce que, pour la première fois également, les 50 élus de l'Assemblée départementale seront renouvelés dans leur ensemble. Si cette élection est inédite, elle est surtout essentielle pour l'avenir de la Dordogne, pour son attractivité économique, pour son développement numérique, pour la mise en œuvre des politiques de solidarité auprès des plus fragiles d'entre nous. De votre choix dépendront également les actions engagées pour nos enfants, qu'il s'agisse des collèges, de l'accès à la culture ou au sport.

Pour toutes ces raisons, mais aussi parce que l'élan républicain suscité par les terribles attentats du mois de janvier doit se traduire par une forte participation citoyenne, je vous invite à vous rendre nombreux aux urnes les 22 et 29 mars.

A l'heure où je m'apprête à achever mon mandat de Président du Conseil général, que j'aurai eu l'honneur d'assumer pendant 21 ans, je veux vous témoigner ma profonde reconnaissance pour la qualité du travail accompli ensemble au service de la Dordogne et pour votre confiance.

Je continuerai désormais de promouvoir le Périgord et de défendre vos intérêts au Sénat, en y mettant la même énergie et avec le même sens de la responsabilité.

À toutes et à tous, j'adresse mes remerciements les plus sincères et mes sentiments les plus cordiaux.



## Première réunion du Conseil Départemental Junior (CDJ) 2014 / 2016



La première réunion du Conseil Départemental Junior 2014 / 2016 s'est déroulée en décembre dernier.

Chacun des 46 collèges de Dordogne (38 publics et 8 privés) a élu un représentant qui siègera au CDJ. Ces jeunes Conseillers départementaux, issus de classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, sont élus pour deux années consécutives.

Au cours de leur mandat, les collégiens vont pouvoir travailler sur de nombreux projets grâce à différentes commissions : santé et nutrition, sécurité routière, environnement, sport. Ces commissions sont encadrées par le service des collèges de la Collectivité.

Ces conseillers départementaux juniors ont été accueillis dans l'hémicycle où se réunit habituellement l'Assemblée départementale. Une mallette contenant des outils de travail (clé USB, carnet de note, plaquette d'informations...) leur a été remise à cette occasion.

Ils ont également eu des explications sur le fonctionnement du Conseil général, ses compétences obligatoires et facultatives, des informations sur la Dordogne, ainsi que l'enjeu de leur implication au Conseil Départemental Junior.

## L'EHPAD de Ribérac fait peau neuve

Le 24 janvier dernier était officiellement posée la première pierre du chantier de restructuration de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Ribérac.

Le projet consiste à la fois à :

- Reconstruire à neuf toute la partie hébergement de l'EHPAD (146 lits) ;
- Réhabiliter l'aile sanitaire avec la restructuration des 16 lits de médecine, créer un Pôle d'Animation et de Soins Adaptés (PASA) pour les personnes désorientées ;
- Réintégrer dans l'établissement l'accueil de jour ;
- Protéger le bâtiment des inondations du Ribéragnet.

Un chantier de plus de 13 millions d'euros qui devrait durer 2 ans pour une ouverture du nouveau bâtiment en 2017.

Cette opération s'inscrit pleinement dans le cadre du schéma départemental en faveur des personnes âgées visant à leur proposer des structures d'accueil modernisées et adaptées à leurs besoins.



## Tournage du long-métrage « cessez-le-feu » en Dordogne

Romain Duris, Céline Sallette (venue tourner récemment en Dordogne dans le film de Jean-Pierre Denis « Ici bas ») : un très beau casting pour ce film réalisé par Emmanuel Courcol.

« Cessez-le-feu » raconte l'histoire d'un Poilu (Romain Duris), rescapé de la Grande Guerre qui a du mal à oublier le traumatisme du conflit et à retrouver sa place au sein de sa famille.

L'équipe du film est venue tourner en Dordogne en janvier à Ribérac (notre photo), en février à Javerlhac puis ensuite à Montpon-Ménéstérol. Dans le cadre de son fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle, le Conseil général apporte une aide de 70 000 € à ce beau projet.



## DOJO Départemental Michel Dasseux

Construit en 2004, le dojo départemental de Coulounieix-Chamiers prend aujourd'hui le nom de « dojo Michel Dasseux ».

En hommage à cet homme investi politiquement et passionné par les arts martiaux – et le judo en particulier – le Conseil général a décidé d'associer son nom à cet équipement sportif départemental.

Sportif de haut niveau, Michel Dasseux a contribué à la création de nombreux clubs en Dordogne et formé des ceintures noires dans cette discipline. Médaillé d'or de la Fédération française de judo et de la Jeunesse et des Sports, il a assuré durant toute sa carrière des fonctions au sein du mouvement sportif au niveau départemental, régional et national.

Michel Dasseux est décédé le 26 juin 2014.



## Salon International de l'Agriculture : toutes les saveurs du Périgord à Paris

Foie gras, canard, noix, marrons, pommes, vins de Bergerac, poulet fermier, agneau, cabécou.... toutes les belles saveurs du Périgord ont une nouvelle fois fait le bonheur de l'impressionnant public présent cette année au Salon de l'agriculture. Un succès à porter au crédit du partenariat entre le Conseil général de la Dordogne et les différents acteurs de l'agriculture périgourdine, une nouvelle fois associés pour l'occasion.

Nouveauté 2015, l'Association Agriculture et Tourisme était de la partie pour valoriser une activité qui est depuis longtemps en pointe en Dordogne. En effet, la marque « Bienvenue à la ferme » regroupe les producteurs proposant un hébergement sur leur exploitation, de la vente à la ferme, de la restauration



ou des visites d'exploitation. Les « Marchés des Producteurs de Pays » sont des marchés labellisés auxquels ne participent que des producteurs et des artisans répondant à un cahier des charges de traçabilité.

Cette année encore, les entreprises périgourdines ont ramené des médailles du Concours général agricole. Présents au Salon, les élus départementaux ont marqué tout l'intérêt qu'ils portaient au soutien et au développement de l'agriculture et de l'ensemble de la filière agro-alimentaire, témoignant par ailleurs du dynamisme des producteurs périgourdins.

## 20 nouveaux emplois d'avenir au Conseil général recrutés début 2015

Deux nouvelles vagues d'emplois d'avenir ont été recrutées en ce début d'année au Conseil général : 10 jeunes en février et 10 autres en mars. Il s'agit de postes au service de l'aide aux communes, à la direction des routes, dans les collèges, à la Bibliothèque Départementale de Prêt, à la Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention et au service de l'habitat.

Au total, ce sont 60 jeunes qui sont désormais employés dans le cadre de ce dispositif dans différents services du Département.



## De nouveaux engagements de mécénat signés en faveur de Lascaux 4

Après le groupe MAÏSADOUR qui s'est engagé à hauteur de 300 000 € en faveur du Centre International de l'Art Pariétal Montignac-Lascaux, c'est le Crédit Agricole qui a signé en janvier une convention de mécénat via ses fondations d'entreprise « AGIR en Charente-Périgord » et « Crédit Agricole Pays de France » pour une participation de 700 000 € au titre des aménagements contribuant à la sanctuarisation de la colline.

Quelques semaines plus tard, c'est la Fondation EDF qui a officiellement signé son engagement à hauteur de 500 000 € en faveur du projet. Cette Fondation apporte plus précisément son soutien à Lascaux 4 sur l'aspect accessibilité à tous les publics et notamment au public handicapé. A ce titre, le projet s'attache particulièrement aux aménagements de la voirie et des équipements extérieurs avec un certain nombre de mesures adaptées. Au-delà, une démarche volontaire de labellisation tourisme et handicap est engagée avec pour objectif d'apporter une information fiable, descriptive et objective de l'accessibilité du site en tenant compte des quatre types de handicaps majeurs.



Signature de la convention de mécénat avec la Fondation du Crédit Agricole

## Villes et villages fleuris

Le 4 février dernier était organisée la cérémonie officielle de remise des prix 2014 « Villes et villages fleuris ».

### Palmarès 2014 :

Villes de moins de 1000 habitants :

**1<sup>er</sup> prix** : La Roque-Gageac, Saint-Jean-de-Côle, Varaignes, Ligueux, Prats-du-Périgord, Marquay, Saint-Cyr-les-Champagnes, Daglan, Ladornac

**2<sup>e</sup> prix** : Beauregard-de-Terrasson, Bourrou, Couze-Saint-Front, Eglise-Neuve-de-Vergt, Villeteureix, Beynac-et-Cazenac

**3<sup>e</sup> prix** : Saint-Michel-de-Montaigne, Augignac, Bertric-Burée, Génis, Savignac-Lédrier

Villes de 1000 à 5000 habitants :

**1<sup>er</sup> prix** : Port-Sainte-Foy, Brantôme

**2<sup>e</sup> prix** : Belvès, le Buisson, Bassillac, Agonac, Saint-Aulaye, Sorges, Tocane

**3<sup>e</sup> prix** : Montignac, Prigonrieux, Excideuil, Mussidan, Mareuil, Thiviers, Saint-Cyprien

Villes de plus de 5000 habitants

**1<sup>er</sup> prix** : Boulazac

**2<sup>e</sup> prix** : Saint-Astier

**3<sup>e</sup> prix** : Coulounieix-Chamiers

Depuis 3 ans, le Conseil général anime ce concours auquel 66 communes de Dordogne ont participé pour cette édition 2014. Un site internet dédié « villesetvillagesfleuris.cg24.fr » a été créé pour soutenir les communes inscrites. En perpétuelle évolution, ce label est désormais axé sur des aspects environnementaux, écologiques et sociétaux. Ce n'est plus exclusivement le fleurissement

qui compte mais également une vision globale d'aménagement des espaces, une volonté de valoriser l'image de la Dordogne qui permet de dynamiser l'économie locale et le tourisme.

En 2015, le Département postulera au label « Département fleuri » auprès du Conseil national des Villes et Villages Fleuris. Ce label récompense son implication dans l'organisation du concours.



Cérémonie officielle de remise des Prix

# Un point sur les travaux routiers

## Contournement Ouest de Mussidan, le premier tronçon

L'ouverture, fin décembre dernier, de ce premier tronçon du contournement de Mussidan, marque une nouvelle étape importante sur le grand axe départemental de l'Ouest de la Dordogne, de Bergerac à La Rochebeaucourt, amélioré ces dernières années par de nombreuses opérations.

Le tronçon de 1,5 km mis en service relie la grande voie de la vallée de l'Isle (l'ancienne RN 89) à la route du Fleix (RD 20). Sa réalisation a nécessité la construction d'un pont rail pour passer sous la voie ferrée. Cette première partie a mobilisé 9,4 M€. C'est avec la réalisation du second

tronçon, reliant la route du Fleix à la RD 709 (route de Bergerac) et à l'échangeur autoroutier des Lèches que le contournement de Mussidan jouera pleinement son rôle, améliorant la fluidité de l'axe Bergerac / Mussidan / Ribérac et soulageant le centre de Mussidan du trafic de transit. ■

## Bergerac : le pont-route est en place

La réalisation d'un pont-route au-dessus de la voie ferrée et du passage à niveau du Libraire, à l'Est de Bergerac, va permettre la suppression de ce passage à niveau, comme cela avait été précédemment réalisé dans une configuration semblable à Terrasson (PN de Charpenet).

Après la construction du pont, le Conseil général va procéder cette année au recalibrage de la RD 32 jusqu'à sa jonction avec la déviation Est (RN 21) et à la création de deux giratoires donnant accès au tronçon de voie nouvelle. Mise en service en juin pour le pont route et en septembre pour le recalibrage de la RD 32. ■



### Les travaux neufs et l'entretien en 2015

Les investissements directs de voirie inscrits dans le budget adopté fin janvier sont de 28 M€ avec la poursuite du contournement de Mussidan, de la suppression du PN du Libraire à Bergerac, l'aménagement de la RD 703 à hauteur de Carlux et de Calviac-en-Périgord, ainsi que la réalisation de la voirie et des parkings autour du futur Centre International de l'Art Pariétal Montignac-Lascaux.

### Le programme d'entretien de la voirie

Avec un réseau très vaste de 5000 km de voies départementales, le Conseil général doit fixer chaque année des priorités pour établir son budget d'entretien général des routes. Trois procédés sont mis en œuvre : le béton bitumineux pour la réfection complète des revêtements des voies les plus circulées (42 km et 5,615 M€ en 2015), les matériaux bitumineux coulés à froid sur des voies peu dégradées où le trafic poids lourds reste limité (80 km et 1,920 M€) et les enduits superficiels sur les voies les moins fréquentées (40 km et 965 000 €). Les techniques de béton bitumineux à froid se développent éga-

lement dans le cadre de la politique de développement durable.

Le Conseil général poursuit son programme de réfection des chaussées en traversée d'agglomération. Sont concernés au titre du programme 2015, les bourgs de Coulaures, Saint-Pierre-de-Côle, Allemans, Saint-Capraise-de-Lalinde, Saint-Julien de Lampon, Urval, Tourtoirac, Limeuil et le Coux-et-Bigaroque. Enfin, le Département alloue chaque année un budget aux réparations des ponts et ouvrages d'art dont il a la charge. Il y consacrera 885 000 € sur des opérations nouvelles votées au programme 2015.



## 1,2,3,4 Lascaux s'exposent à Périgueux

**Les 13, 14 et 15 mars 2015, Lascaux s'installe dans le théâtre de Périgueux. Pendant 3 jours, témoignages sonores, photos, vidéos, table ronde, artistes de l'Atelier des Facs-Similés du Périgord travaillant en direct sur une des coques du futur Centre International de l'Art Pariétal Montignac-Lascaux... Autant d'animations autour de la célèbre grotte pour faire découvrir ou redécouvrir à tous l'extraordinaire histoire « des Lascaux ». Il s'agit d'une opération conjointe ville de Périgueux - Conseil général.**

Dans la perspective de l'ouverture du Centre International de l'Art Pariétal Montignac - Lascaux (Lascaux 4) à l'été 2016, cet événement consacré à Lascaux est l'occasion de retrouver sur un même site – le Théâtre de Périgueux – l'histoire de Lascaux, de sa découverte en 1940 à l'ouverture, plus de 75 ans après, de Lascaux 4. Comment des artistes contemporains, avec l'aide de la technologie et l'évolution de techniques de plus en plus pointues en sont arrivés à recréer l'intégralité de la grotte ? En son temps, Lascaux 2 représentait déjà une prouesse technologique et c'est encore à l'heure actuelle un modèle unique en son genre. Aujourd'hui, avec l'utilisation de la technique breveté du « voile de pierre », tous les moyens de la 3D, des relevés laser.... et le talent des artistes de l'AFSP c'est l'intégralité de la grotte d'une précision inégalée qui sera présentée dans Lascaux 4.



### Écouter, dessiner, découvrir, comprendre, connaître... Lascaux

En attendant de pouvoir visiter le Centre International de l'Art Pariétal à Montignac, cet événement à Périgueux est l'occasion d'entrer dans l'univers de Lascaux et de découvrir les évolutions élaborées autour de cette œuvre. Pendant 3 jours, on vous propose sur des espaces dédiés d'écouter le récit de la découverte avec les voix des 4 inventeurs de la grotte (Jacques Marsal, Georges Agniel, Marcel Ravidat et Simon Coencas) ; de découvrir des documents du travail de Monique Peytral à Lascaux 2 et des films reconstituant le mode de vie des hommes de Cro-magnon ; de voir sur vidéo le montage de « Lascaux – l'Exposition Internationale » (actuellement présentée à Bruxelles) et on vous dévoilera la maquette, les films de présentation et des visuels en 3D préfigurant le futur

Centre International de l'Art Pariétal Montignac - Lascaux. Une des coques de ce futur Lascaux 4 sera exceptionnellement délocalisée de Montignac pour s'installer dans le hall du Théâtre où les artistes de l'Atelier des Facs-Similés du Périgord travailleront en direct sur la reproduction du « cheval renversé ». Juste à côté, le public pourra à son tour s'essayer à la peinture sur paroi grâce au mur d'art pariétal animé par la SEMITOUR. Trois journées dédiées à Lascaux pour en comprendre les déclinaisons, apprécier le travail des artistes d'aujourd'hui pour reproduire à l'identique les œuvres de nos ancêtres et mesurer la chance pour la Dordogne de receler un tel trésor avec un potentiel touristique et économique exceptionnel. ■

**1,2,3,4 Lascaux**  
**De l'innovation technologique à l'art pariétal**  
Théâtre de l'Odyssee à Périgueux  
Du 13 au 15 mars 2015 - de 10h à 12h et de 14h à 17h30 - Entrée libre



# Dordogne Périgord, la pépite d'or du tourisme français



**La marque Dordogne-Périgord veut prendre de la valeur, celle de l'or, une valeur touristique « refuge » qui ne se démonétise pas et ne connaît pas la crise.**

Si la Dordogne reste le premier département touristique de l'intérieur, pour les nuitées françaises elle affronte une concurrence exacerbée, régionale avec des utilisations abusives des appellations Dordogne et Périgord. À l'échelle nationale, les 20 % des départements du littoral captent 80 % de la clientèle.

Pourtant, avec ce fer de lance que sera en 2016 le Centre international de l'Art Pariétal Montignac-Lascaux (Lascaux 4), où l'on attend plus de 400 000 visiteurs/an contre 250 000 actuellement pour Lascaux 2, et avec une offre de 190 sites touristiques, la Dordogne a les arguments pour développer le tourisme, son premier secteur d'activité. Le cap a été fixé par le président du Conseil général, Bernard Cazeau : passer de 3 à 4 millions de touristes chaque année dans 5 ans.

C'est dans ce contexte, avec la perspective d'une « grande Aquitaine » à 12 départements qui va exiger encore plus de lisibilité, que la Dordogne a décidé de faire évoluer sa marque touristique : « *Nous avons utilisé des études marketing approfondies, menées depuis 2012 auprès de nos visiteurs (2500 entretiens réalisés) pour sortir d'une image qui ne nous distinguait pas assez des autres destinations*

*campagne et pour montrer, en nous appuyant sur nos points forts, que nous avons véritablement une offre d'excellence, un condensé du meilleur de la France. Nous avons la réelle capacité de mettre en scène notre patrimoine historique ; créer du spectacle autour de nos séjours touristiques en développant des offres valorisant les émotions,*



Séminaire avec des professionnels du Tourisme pour les sensibiliser à la culture du client

*saveurs, expériences, l'amitié, les rencontres et les aventures en or »,* explique Christophe Gravier, directeur du Comité Départemental du Tourisme. En réunissant sous le slogan « c'est de l'or », la Dordogne, appellation reconue à l'international, et le Périgord, qui fait référence pour les Français, et en associant à cette marque les silhouettes stylisées d'un château et d'un auroch, le CDT a choisi de jouer la carte de la simplicité, de la mémorisation et de l'interpellation directe. Une autre façon de se distinguer à

l'heure où de nombreux slogans touristiques jouent la sophistication.

## « L'accueil, c'est le levier »

Pour gagner « le million », un slogan et des accroches « en or » ne suffiront pas : « *Nous y arriverons avec l'hébergement adéquat et la qualité de l'accueil. L'accueil, c'est LE levier. La qualité, ce n'est pas le luxe, mais plutôt l'authenticité et le charme. Notre luxe à nous, ce doit être notre capacité à raconter une histoire, à donner du sens à nos séjours. Faire partager l'âme, l'esprit de la destination Dordogne-Périgord, c'est simplement du bon sens, mais c'est aussi un état d'esprit que nous devons conserver, que tous les professionnels du tourisme doivent relayer, amplifier.* »

La mobilisation est donc indispensable à l'heure où il peut suffire de quelques témoignages de mécontentement sur un forum en ligne ou un réseau social pour mettre à mal une réputation. C'est dans cet esprit que le CDT a récemment réuni en séminaire une centaine de professionnels (hébergements, sites, offices de tourisme) pour les sensibiliser à « la culture du client » : comment replacer le client au cœur de la stratégie d'entreprise, devenir unique, exceptionnel dans son art de l'accueillir et de le satisfaire. ■

# Autour du sellier CWD, la filière cuir est née



**Alliant l'artisanat du cuir et la technologie des composites, la sellerie nontronnaise concilie également marché mondial et enracinement de sa production ; matière première et savoir-faire.**

S'il n'a pas — encore — aux yeux du grand public l'aura d'Hermès ou de Repetto, le sellier nontronnais CWD, dirigé depuis 2002 par Laurent Duray, appartient bien à ce même monde de l'excellence. La commercialisation des selles haut de gamme fabriquées dans les ateliers de Nontron et Saint-Estèphe est portée par les résultats des meilleurs cavaliers mondiaux. Trois techniques différentes sont utilisées selon la nature des réparations à effectuer et l'importance du trafic. L'entreprise, qui dispose de commerciaux ou de correspondants sur ses principaux marchés mondiaux (Allemagne, Amérique du Nord) sait aussi être très présente sur les plus grandes compétitions internationales. Attachée à la performance et à l'innovation technique portée par la compétition sportive, CWD commercialise depuis 2012, la 2Gs, une selle composite révolutionnaire où le cuir a toute sa place mais dont la colonne vertébrale est en carbone kevlar, apportant plus de flexibilité pour une meilleure osmose entre le cheval et le cavalier. Ces dernières années, l'entreprise a doublé sa production, fabriquant

**Une filière du luxe porteuse d'emplois**

7700 selles en 2014. Elle emploie aujourd'hui 120 personnes, dont environ 80 en Dordogne, y créant chaque année une dizaine d'emplois. L'entreprise, comme les autres sociétés du secteur du luxe et du cuir établies dans le nord de la Dordogne, va désormais pouvoir bénéficier des formations dispensées par le nouveau Pôle d'excellence de formation des métiers du cuir et du luxe de Thiviers. Elle avait pris les devants en dispensant des formations en sellerie à des groupes restreints de stagiaires, sous la direction d'un sellier meilleur ouvrier de France, Jean-Luc Parisot. La croissance de l'entreprise a également été externe avec la réunion, en 2013, de CWD et de la sellerie basque Devoucoux (Bidart) dont les marchés sont complémentaires, sous la bannière de LIM (Leather in Motion), holding dont Laurent Duray est président. Pour faciliter le renouvellement de ses gammes et renforcer encore sa présence sur l'ensemble du marché, LIM a ouvert en ligne et à Paris (Porte Maillot), Attractive Saddle, une boutique spécialiste de la selle d'occasion et des accessoires. ■

## Fournitures des peaux : pari gagné

Initiatrice du projet de filière cuir labellisé « Pôle d'Excellence Rurale » (PER), la Chambre économique de Dordogne en a confié les rênes à la sellerie CWD qui, autour de ses ateliers de fabrication et de son fournisseur principal, la Tannerie de Chamont à Saint-Pardoux-la-Rivière, a initié la création d'un circuit court d'approvisionnement en peaux bovines (que CWD devait auparavant trouver à l'étranger). Avec l'engagement des éleveurs de Dordogne qui jusqu'alors ne pouvaient pas valoriser ces peaux, et des abattoirs locaux qui ont pu, dans le cadre du PER, s'équiper pour traiter ces peaux avant leur passage en tannerie. « *Tout est en place !* » souligne Julie Magne employée à la communauté de communes du Haut Périgord, chargée de l'animation de la filière : « *Le projet initial prévoyait la fourniture de 1200 peaux/an par 30 éleveurs. Nous avons stoppé le recrutement des éleveurs à 24, tous du Périgord vert, qui ont signé une Charte pour l'amélioration de la qualité des peaux et nous assurent la fourniture de 1800 peaux/an. Les animaux sont traités dans les abattoirs de Thiviers et Ribérac avec une traçabilité de toutes les opérations depuis l'élevage d'origine pour que la tannerie de Saint-Pardoux puisse acheter les meilleures peaux.* »



# Élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Les élections départementales, qui remplacent les élections cantonales, ont lieu le dimanche 22 mars, et le dimanche 29 mars en cas de second tour. Pour la première fois, nous allons voter pour un binôme de candidats, une femme et un homme (et leurs suppléants) qui se présentent ensemble à nos suffrages pour représenter notre canton au sein de la prochaine Assemblée départementale.

Celle-ci, au soir du 2<sup>e</sup> tour, sera donc composée —

c'est une grande première — de 25 femmes et de 25 hommes. Pour la première fois également, on votera simultanément dans tous les cantons puisque le Conseil départemental, nouvelle appellation du Conseil général, sera renouvelé intégralement.

Dans ce dossier, nous vous rappelons les règles, finalement très simples, de ce scrutin et nous vous présentons la carte des nouveaux cantons (25 au lieu de 50) qui assurent un meilleur équilibre démographique.



# Déroulement de l'élection

## Avant

- Conseil général
- Élections cantonales
- Renouvellement de l'assemblée par moitié tous les 3 ans
- Mandat de 6 ans
- 50 cantons
- 50 élus, 1 par canton

## Maintenant

- Conseil départemental
- Élections départementales
- Renouvellement intégral de l'assemblée tous les 6 ans
- Mandat de 6 ans
- 25 cantons
- 50 élus, 2 par canton, un homme et une femme

## L'organisation de l'élection

Les élections départementales se déroulent les dimanches 22 et 29 mars dans chaque nouveau canton. Vous votez dans votre commune et votre bureau de vote habituel (sauf changement comme à Périgueux et Bergerac où votre nouvelle carte d'électeur vous précisera le lieu de votre nouveau bureau de vote).

Chaque bulletin de vote comportera 4 noms : 1 candidat et son remplaçant, 1 candidate et sa remplaçante.

ATTENTION : rayer un nom rend le bulletin nul.

Pour être présent au second tour, un binôme de candidats devra avoir obtenu un nombre de voix égal ou supérieur à 12,5% des électeurs inscrits. Si un seul binôme ou si aucun binôme n'a rempli cette condition, les deux binômes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages seront présents au second tour.

Les 2 candidats élus solidairement dans chaque canton représenteront égalitairement ce canton au sein de l'Assemblée départementale mais y exerceront les délégations ou missions qui leur seront confiées de façon individuelle et indépendante. ■



## Les compétences du Conseil départemental

La réorganisation des assemblées départementales s'effectue avec, en toile de fond, la réforme territoriale. L'aspect le plus connu de cette réforme est à ce jour, la réduction du nombre de Régions. Mais elle comportera aussi une nouvelle répartition des compétences entre



Régions, Départements et grandes agglomérations notamment. Cette répartition fait actuellement l'objet de débats au Parlement et sera décidée suite au vote de la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) qui devrait intervenir au printemps. ■

## Vos nouveaux cantons

Ils comptent en moyenne 16 566 habitants. La modification de la carte cantonale avait en effet pour objectif d'atteindre un meilleur équilibre démographique entre les cantons, tout en maintenant la cohérence territoriale

des bassins de vie autour des villes principales. 14 des 25 cantons portent d'ailleurs le nom de la ville principale (qui sera aussi le bureau de vote centralisateur le jour de l'élection). Les 9 autres cantons ont adopté une

appellation faisant référence à la géographie locale.

Nous vous présentons dans ces pages et les suivantes la carte de chacun des cantons avec les communes qui les composent. ■



# Présentation des nouveaux cantons

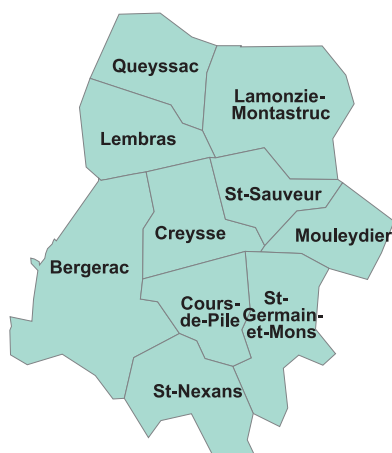
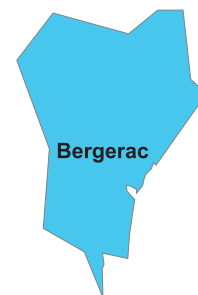
## 1- Canton de Bergerac 1

**18 801 habitants** - Composé de la partie de la commune de Bergerac située au nord d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Saint-Laurent-des-Vignes, cours d'eau situé au sud du lieudit Coly, chemin de Coly, route départementale 936 E1, route d'Eymet, avenue Paul-Doumer, boulevard Henri-Sicard, rue du Maréchal-Joffre, rue Boileau, quai de la Pelouse, place Barbacane, rue Barbacane, rue du Carrefour, place Sœur-Madeleine, rue Fénelon, Vieux-Pont, square Jean-et-Gaby-Pierre-Bloch, rue Neuve-d'Argenson, place du Palais, rue des Carmes, boulevard Victor-Hugo, rue du 108<sup>e</sup> Régiment-d'Infanterie, avenue du Président-Wilson, avenue Pasteur, avenue Marceau-Feyry, route du Bourg-de-Ponbonne, jusqu'à la limite territoriale de la commune de Lembras.

**Collèges** : Eugène Le Roy (589 élèves), Jacques Prévert (439 élèves) et Sainte-Marthe Saint-Front (privé, 558 élèves).

**Les services décentralisés du Département** : Maison du Département de Bergerac

- Routes : Unité d'aménagement de Bergerac. Centre d'exploitation de Creysse.
- Action sociale : Unité Territoriale de Bergerac Est. Centres médico-sociaux à Bergerac.



## 2- Canton de Bergerac 2

**18 538 habitants** - 10 communes dont la partie de Bergerac non comprise dans Bergerac 1.

**Collèges** : Henri IV (547 élèves).

**EHPAD** à Bergerac (centre hospitalier de Bergerac, La Madeleine), Unité de Soins Longue Durée à Bergerac (centre hospitalier).

**Les services décentralisés du Département** : Maison du Département de Bergerac

- Routes : Unité d'aménagement de Bergerac. Centre d'exploitation de Creysse.
- Action sociale : Unité Territoriale de Bergerac Ouest. Centres médico-sociaux à Bergerac.

## 3- Canton de Brantôme

**16 641 habitants** - 42 communes.

**Collèges** : Brantôme (280 élèves), Mareuil-sur-Belle (168 élèves) et Tocane-Saint-Âpre (258 élèves).

**EHPAD** à Bourdeilles, Brantôme, Champagnac-de-Bélaïr, Mareuil-sur-Belle et Tocane-Saint-Âpre.

**Les services décentralisés du Département** :

- Routes : Unités d'aménagement de Nontron et de Ribérac. Centres d'exploitation de Brantôme, Champagnac-de-Bélaïr, Mareuil et Tocane.
- Action sociale : Unité Territoriale de Ribérac. Centres médico-sociaux à Brantôme, Mareuil-sur-Belle et Tocane.
- Site patrimonial départemental : Château de Bourdeilles.



## 3- Canton de Brantôme

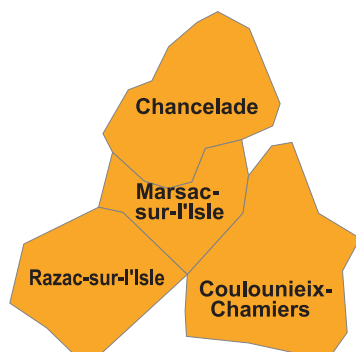
**16 641 habitants** - 42 communes.

**Collèges** : Brantôme (280 élèves), Mareuil-sur-Belle (168 élèves) et Tocane-Saint-Âpre (258 élèves).

**EHPAD** à Bourdeilles, Brantôme, Champagnac-de-Bélaïr, Mareuil-sur-Belle et Tocane-Saint-Âpre.

**Les services décentralisés du Département** :

- Routes : Unités d'aménagement de Nontron et de Ribérac. Centres d'exploitation de Brantôme, Champagnac-de-Bélaïr, Mareuil et Tocane.
- Action sociale : Unité Territoriale de Ribérac. Centres médico-sociaux à Brantôme, Mareuil-sur-Belle et Tocane.
- Site patrimonial départemental : Château de Bourdeilles.



## 4- Canton de Coulounieix-Chamiers

**17 784 habitants** - 4 communes.

**Collège** : Coulounieix-Chamiers (407 élèves).

**EHPAD** à Coulounieix-Chamiers et Razac-sur-Isle.

**Les services décentralisés du Département** :

- Routes : Unités d'aménagement de Mussidan et de Périgueux.
- Action sociale : Unité Territoriale de Périgueux. Centre médico-social à Boulazac.

# Vos nouveaux cantons

## Canton de Bergerac 1

18 801 habitants - Composé d'une partie de la commune de Bergerac

## Canton de Bergerac 2

18 538 habitants - 10 communes dont la partie de Bergerac non comprise dans Bergerac 1

## Canton de Brantôme

16 641 habitants - 42 communes

## Canton

### de Coulounieix-Chamiers

17 784 habitants - 4 communes

## Canton du Haut-Périgord noir

14 862 habitants - 34 communes.

## Canton d'Isle-Loue-Auvézère

14 940 habitants - 31 communes

## Canton d'Isle-Manoire

19 343 habitants - 12 communes

## Canton de Lalinde

18 630 habitants - 49 communes

## Canton

### de Montpon-Ménéstérol

18 543 habitants - 19 communes

## Canton du Pays de La Force

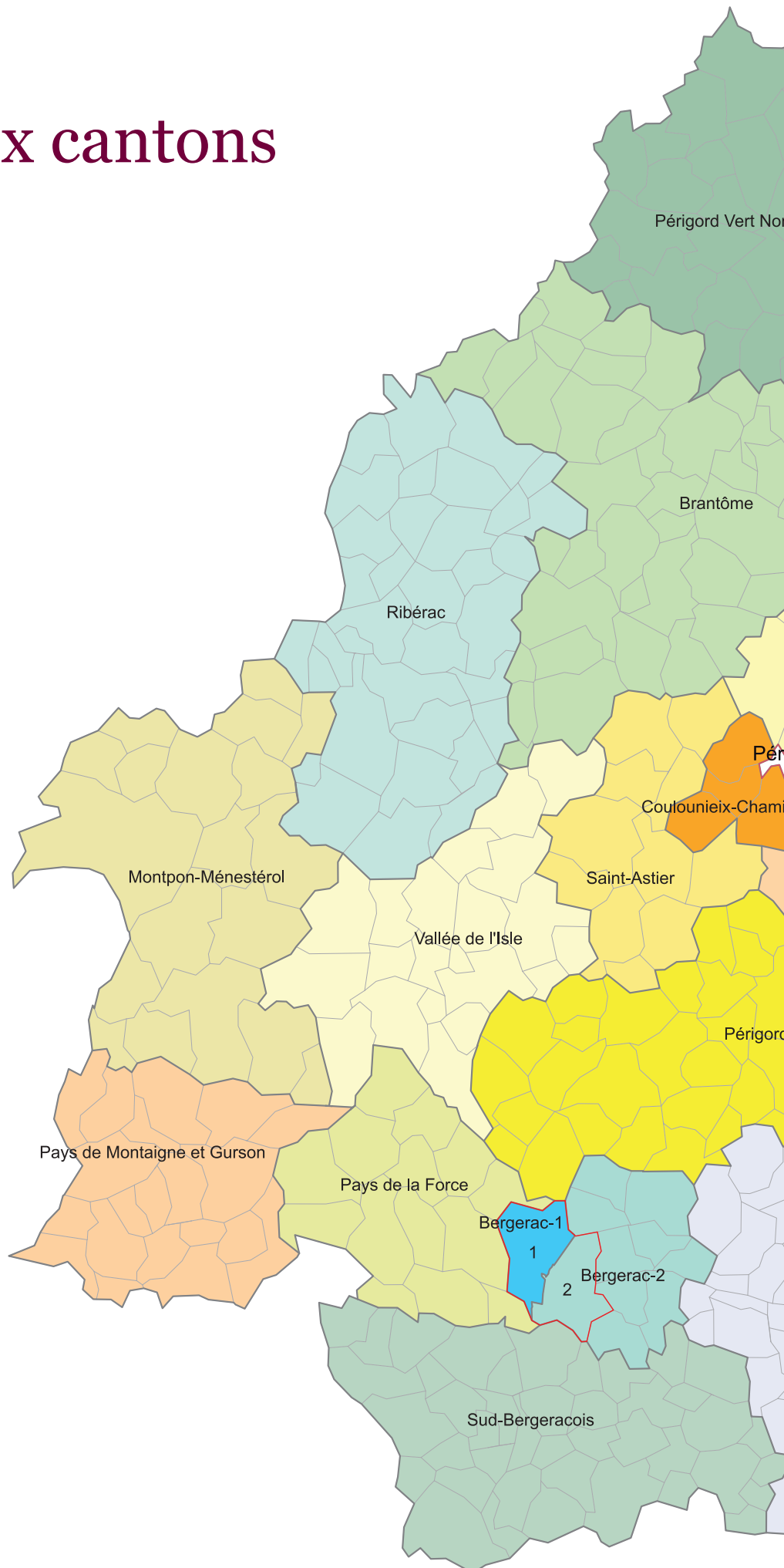
16 962 habitants - 14 communes

## Canton du Pays de Montaigne et Gurson

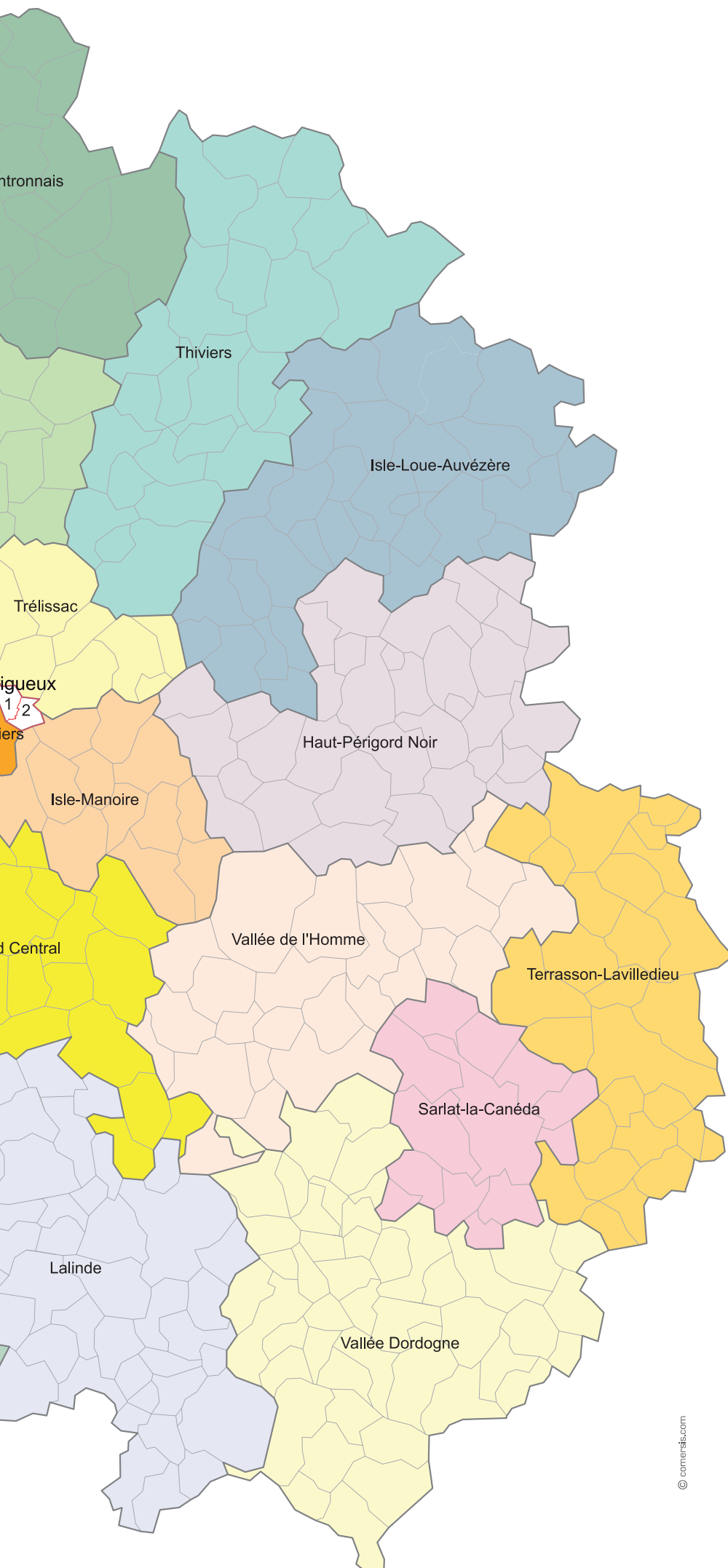
14 647 habitants - 20 communes

## Canton du Périgord central

14 299 habitants - 38 communes







**Canton du Périgord vert  
Nontronnais**

15 891 habitants - 28 communes

**Canton de Périgueux 1**

15 455 habitants - comprend une partie de la commune de Périgueux

**Canton de Périgueux 2**

14 451 habitants - Composé de la partie de la commune de Périgueux non compris dans Périgueux 1

**Canton de Ribérac**

14 680 habitants - 35 communes

**Canton de Saint-Astier**

17 130 habitants - 11 communes

**Canton de Sarlat-la-Canéda**

16 633 habitants - 13 communes

**Canton du Sud-Bergeracois**

15 028 habitants - 42 communes

**Canton  
de Terrasson-Lavilledieu**

19 679 habitants - 28 communes

**Canton de Thiviers**

16 185 habitants - 24 communes

**Canton de Trélissac**

16 971 habitants - 8 communes

**Canton de la Vallée Dordogne**

18 225 habitants - 47 communes

**Canton de la Vallée de l'Isle**

17 048 habitants - 21 communes.

**Canton de la Vallée de  
l'Homme**

15 018 habitants - 26 communes

## 5- Canton du Haut-Périgord noir

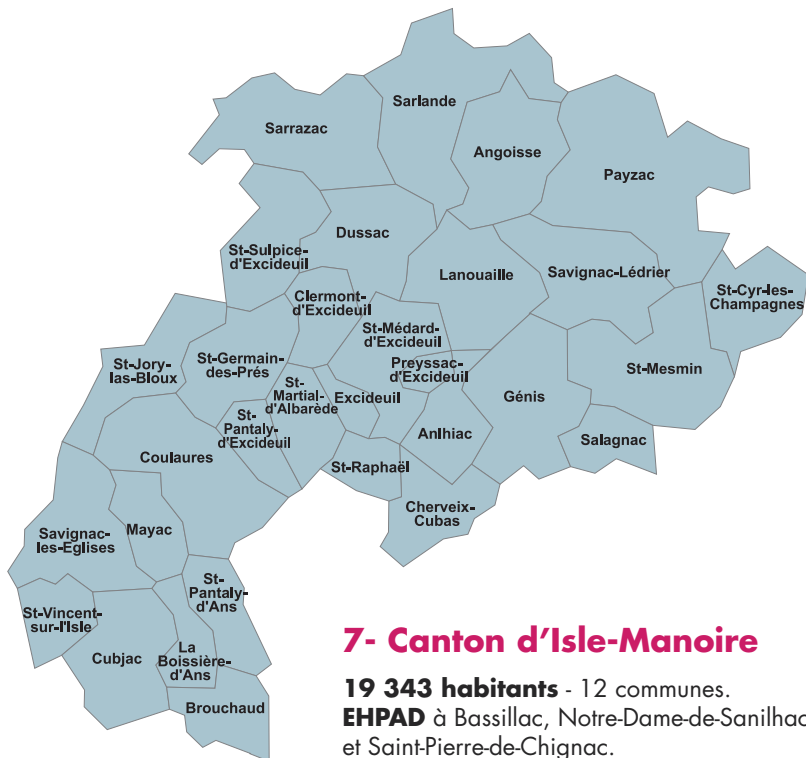
14 862 habitants - 34 communes.

**Collège** : Thenon (276 élèves).

**EHPAD** à Hautefort et Thenon.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unités d'aménagement de Périgueux, de Sarlat et de Terrasson. Centres d'exploitation de Hautefort et Thenon.
- Action sociale : Unité Territoriale de Hautefort. Centre médico-social à Hautefort et Thenon.



## 6- Canton d'Isle-Loue-Auvézère

14 940 habitants - 31 communes.

**Collèges** : Excideuil (418 élèves) et Lanouaille (131 élèves).

**EHPAD** à Excideuil, Lanouaille et Payzac.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unités d'aménagement de Périgueux et de Terrasson. Centres d'exploitation d'Excideuil et Lanouaille.
- Action sociale : Unité Territoriale de Hautefort. Centre médico-social à Excideuil, Lanouaille et Savignac-les-Églises.
- Sites patrimoniaux départementaux : Forge de Savignac-Lédrier, base de loisirs de Rouffiac.

## 7- Canton d'Isle-Manoire

19 343 habitants - 12 communes.

**EHPAD** à Bassillac, Notre-Dame-de-Sanilhac et Saint-Pierre-de-Chignac.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unité d'aménagement de Périgueux. Centre d'exploitation de Saint-Pierre-de-Chignac.
- Action sociale : Unité Territoriale de Périgueux. Centre médico-social à Boulazac.



## 8- Canton de Lalinde

18 630 habitants - 49 communes.

**Collèges** : Beaumont-du-Périgord (276 élèves) et Lalinde (358 élèves).

**EHPAD** à Beaumont-du-Périgord, au Buisson-de-Cadouin (Cadouin), Monpazier (Capdrot), Lalinde et Lolme.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unité d'aménagement du Bugue. Centres d'exploitation de Beaumont-du-Périgord, Lalinde et Monpazier.
- Action sociale : Unité Territoriale de Bergerac Ouest. Centres médico-sociaux à Lalinde et Beaumont-du-Périgord.
- Sites patrimoniaux départementaux : Château de Biron, Abbaye de Cadouin, base nautique de Trémolat.



## 9- Canton de Montpon-Ménéstérol

**18 543 habitants** - 19 communes.

**Collèges** : Montpon (583 élèves), Saint-Aulaye (195 élèves) et La Roche-Chalais (privé, 95 élèves).

**EHPAD** à La Roche-Chalais, Montpon-Ménéstérol (le Clos Saint-Roch et Foix de Candalle), Centre hospitalier la Meynardie, Unité de Soins Longue Durée à Saint-Privat-des-Prés.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unités d'aménagement de Mussidan et de Ribérac. Centres d'exploitation à Montpon-Ménéstérol et à Saint-Aulaye.
- Action sociale : Unité Territoriale de Mussidan. Centre médico-social à Montpon-Ménéstérol.
- Site patrimonial départemental : Ferme du Parcot à Echourgnac.



## 10- Canton du Pays de La Force

**16 962 habitants** - 14 communes.

**Collège** : La Force (568 élèves).

**EHPAD** à La Force, Lamonzie-Saint-Martin et Prignonieux.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unité d'aménagement de Bergerac. Centres d'exploitation de La Force et Lamonzie-Saint-Martin.
- Action sociale : Unité Territoriale de Bergerac Est. Centre médico-social à La Force.

## 11- Canton du Pays de Montaigne et Gurson

**14 647 habitants** - 20 communes

**Collèges** : Vélins (240 élèves) et Saint-Antoine-de-Breuilh (privé, 212 élèves).

**EHPAD** à Lamothe-Montravel et Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unités d'aménagement de Bergerac et de Mussidan. Centre d'exploitation de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.
- Action sociale : Unité Territoriale de Bergerac Est. Centres médico-sociaux à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt et Vélins.
- Site patrimonial départemental : lac de Gurson.



## 12- Canton du Périgord central

**14 299 habitants** - 38 communes.

**Collège** : Vergt (309 élèves).

**EHPAD** à Montagnac-La-Crepse, Sainte-Alvère, Vergt et Villamblard.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unités d'aménagement du Bugue et de Périgueux. Centres d'exploitation de Vergt et Villamblard.
- Action sociale : Unité Territoriale de Mussidan. Centre médico-social à Vergt.

### 13- Canton du Périgord vert Nontronnais

15 891 habitants - 28 communes

**Collèges** : Nontron (394 élèves) et Piégut-Pluviers (159 élèves).

**EHPAD** à Nontron et à Saint-Pardoux-la-Rivière. Unité de Soins Longue Durée à Nontron.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unité d'aménagement de Nontron. Centres d'exploitation de Nontron et Saint-Pardoux-la-Rivière.
- Action sociale : Unité Territoriale de Nontron. Centre médico-social à Nontron.
- Site patrimonial départemental : Etang de Saint-Estèphe



### 14- Canton de Périgueux 1

15 455 habitants - comprend la partie de la commune de

Périgueux située au nord d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Coulounieix-Chamiers, chemin du Rousseau atteint en suivant la direction définie par la limite entre les parcelles cadastrales n°306 et n°433, rue Ferdinand-Dupuy, rue Claude-Bernard, rond-point Charles-Durand, boulevard Bertrand-de-Born, rue des Thermes, boulevard de Vésone, place Francheville (par l'est), place Bugeaud, place du Général-de-Gaulle, boulevard Michel-de-Montaigne, place Yves-Guéna, rue Victor-Hugo, rue Combe-des-Dames, impasse des Petites-Alpes, jusqu'à la limite territoriale de la commune de Champcevinel.

**Collèges** : Clos-Chassaing (514 élèves), Anne-Franck (389 élèves), Sainte-Marthe (privé, 253 élèves).

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unité d'aménagement de Périgueux. Centre d'exploitation de Périgueux.
- Action sociale : Unité Territoriale de Périgueux. Centres médico-sociaux à Périgueux.



### 15- Canton de Périgueux 2

14 451 habitants - Composé de la partie de la commune de Périgueux non compris dans Périgueux 1.

**Collèges** : Montaigne (687 élèves), Bertran-de-Born (686 élèves), Laure-Gatet (461 élèves), Saint-Joseph Saint-Vincent-de-Paul (privé 479 élèves).

**EHPAD** à Périgueux (Centre hospitalier, Beaufort Magne, Parrot). Unité de Soins Longue Durée centre hospitalier Périgueux.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unité d'aménagement de Périgueux. Centre d'exploitation de Périgueux.
- Action sociale : Unité Territoriale de Périgueux. Centres médico-sociaux à Périgueux.
- Sites patrimoniaux départementaux : Archives départementales, Espace Culturel François Mitterrand.



### 16- Canton de Ribérac

14 680 habitants - 35 communes.

**Collèges** : Ribérac : Arnaut Daniel (454 élèves) et Notre-Dame (privé, 148 élèves).

**EHPAD** à Goûts-Rossignol, La Tour Blanche et Ribérac.

**Les services décentralisés du Département** : Maison du Département de Ribérac

- Routes : Unités d'aménagement de Mussidan et de Ribérac. Centre d'exploitation de Ribérac.
- Action sociale : Unité Territoriale de Ribérac. Centres médico-sociaux à Ribérac, Verteillac.
- Site patrimonial départemental : Grand étang de la Jemaye.



### 17- Canton de Saint-Astier

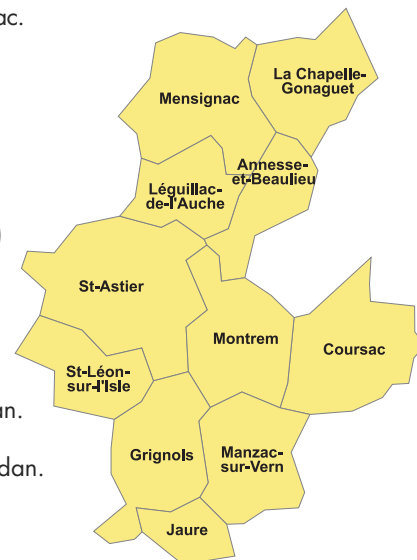
17 130 habitants - 11 communes.

**Collèges** : Annesse-et-Beaulieu (271 élèves) et Saint-Astier (569 élèves).

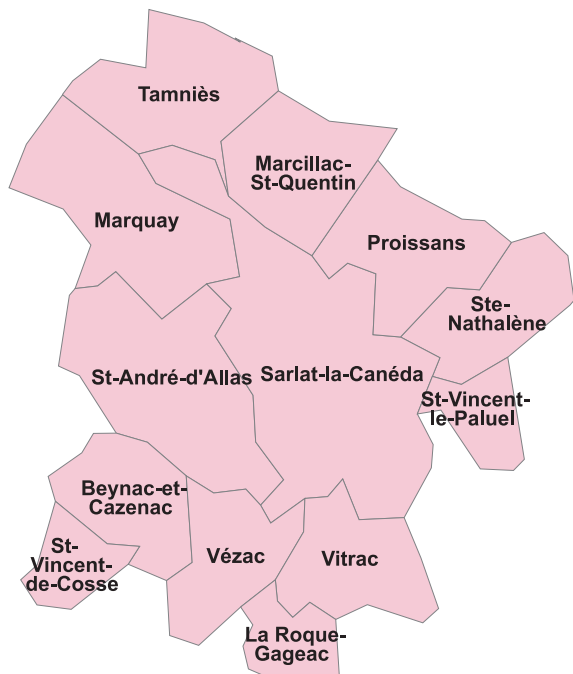
**EHPAD** à Annesse-et-Beaulieu, Saint-Astier et Saint-Léon-sur-l'Isle.

**Les services décentralisés du Département :**

- Routes : Unité d'aménagement de Mussidan. Centre d'exploitation de Saint-Astier.
- Action sociale : Unité Territoriale de Mussidan. Centre médico-social à Saint-Astier.







## 18- Canton de Sarlat-la-Canéda

**16 633 habitants** - 13 communes.

**Collèges** : Sarlat : La Boétie (992 élèves) et Saint-Joseph (privé, 299 élèves).

**EHPAD** à Sarlat (centre hospitalier et le Plantier). Unité de Soins Longue Durée à Sarlat (centre hospitalier)

**Les services décentralisés du Département** : Maison du Département de Sarlat

- Routes : Unité d'aménagement de Sarlat. Centre d'exploitation de Sarlat.
- Action sociale : Unité Territoriale de Sarlat. Centre médico-social à Sarlat.

## 19- Canton du Sud-Bergeracois

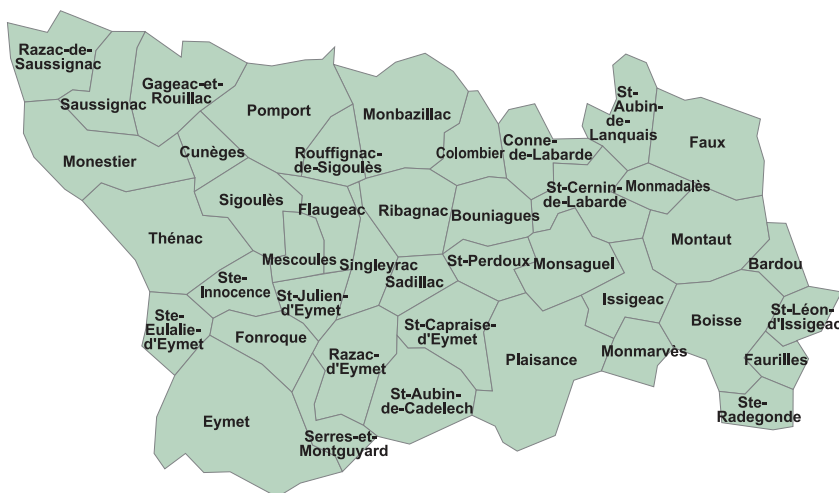
**15 028 habitants** - 42 communes.

**Collèges** : Eymet (318 élèves) et Sigoulès (privé, 235 élèves).

**EHPAD** à Eymet, Issigeac et Sigoulès.

**Les services décentralisés du Département** :

- Routes : Unité d'aménagement de Bergerac. Centres d'exploitation d'Eymet et Issigeac.
- Action sociale : Unité Territoriale de Bergerac-Est et Bergerac-Ouest. Centre médico-social à Eymet.



## 20- Canton de Terrasson-Lavilledieu

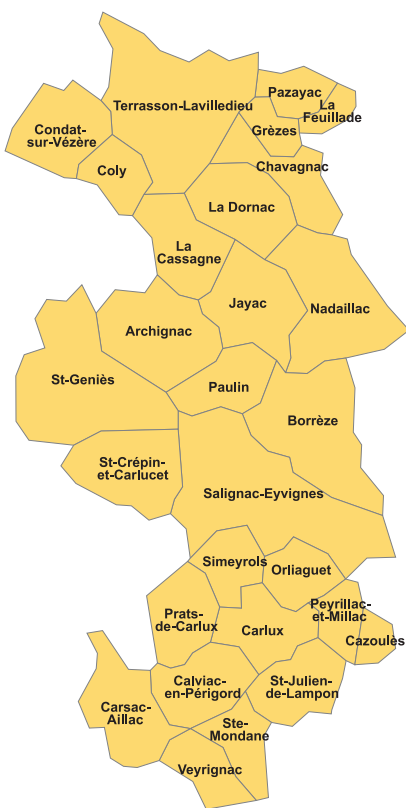
**19 679 habitants** - 28 communes.

**Collège** : Terrasson-Lavilledieu (565 élèves).

**EHPAD** à Carsac-Aillac, Salignac-Eyvignes et Terrasson (La Roche Libère, Résidence des Quatre-Saisons).

**Les services décentralisés du Département** :

- Routes : Unités d'aménagement de Sarlat et de Terrasson. Centre d'exploitation de Terrasson.
- Action sociale : Unité Territoriale de Hautefort. Centre médico-social à Terrasson.



## 21- Canton de Thiviers

**16 185 habitants** - 24 communes.

**Collèges** : La Coquille (188 élèves) et à Thiviers (366 élèves).

**EHPAD** à La Coquille et Thiviers.

**Les services décentralisés du Département** :

- Routes : Unités d'aménagement de Nontron, de Périgueux et de Thiviers. Centre d'exploitation de la Coquille.
- Action sociale : Unité Territoriale de Nontron. Centres médico-sociaux à La Coquille et Thiviers.
- Site patrimonial départemental : Retenue de Miallet



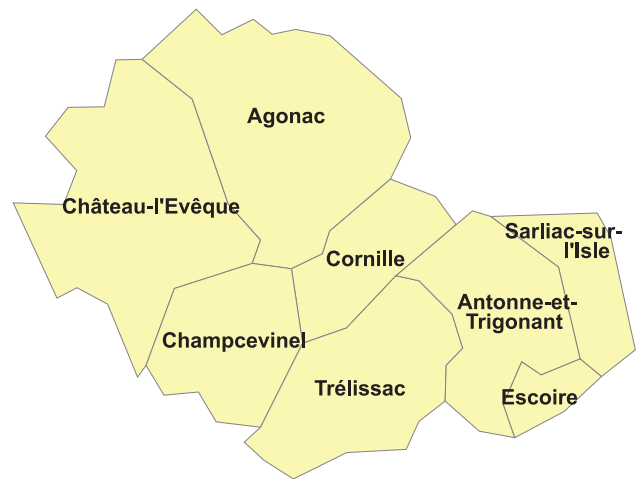
## 22- Canton de Trélissac

16 971 habitants - 8 communes.

EHPAD à Agonac, Antonne-et-Trigonant et Trélissac.

Les services décentralisés du Département :

- Routes : Unités d'aménagement de Nontron et de Périgueux. Centre d'exploitation de Sarliac-sur-l'Isle.
- Action sociale : Unité Territoriale de Périgueux. Centres médico-sociaux à Périgueux.



## 23- Canton de la Vallée Dordogne

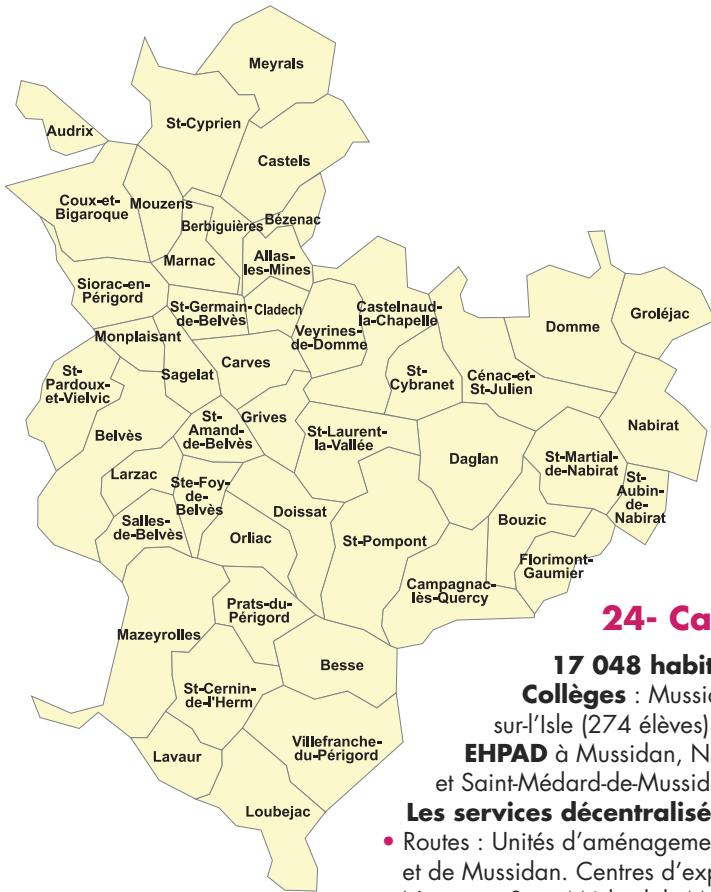
18 225 habitants - 47 communes

Collèges : Belvès (353 élèves) et Saint-Cyprien (264 élèves).

EHPAD à Belvès, Domme, Saint-Cyprien et Villefranche-du-Périgord.

Les services décentralisés du Département :

- Routes : Unités d'aménagement du Bugue et de Sarlat. Centres d'exploitation de Belvès, Villefranche-du-Périgord et Saint-Cyprien.
- Action sociale : Unité Territoriale de Sarlat. Centre médico-social à Belvès.



## 24- Canton de la Vallée de l'Isle

17 048 habitants - 21 communes.

Collèges : Mussidan (459 élèves) et à Neuvic-sur-l'Isle (274 élèves).

EHPAD à Mussidan, Neuvic-sur-l'Isle et Saint-Médard-de-Mussidan.

Les services décentralisés du Département :

- Routes : Unités d'aménagement de Bergerac et de Mussidan. Centres d'exploitation de Neuvic et Saint-Médard-de-Mussidan.
- Action sociale : Unité Territoriale de Mussidan. Centre médico-social à Mussidan et Neuvic-sur-l'Isle).



## 25- Canton de la Vallée de l'Homme

15 018 habitants - 26 communes.

Collèges : le Bugue (278 élèves) et Montignac (390 élèves).

EHPAD au Bugue et à Montignac.

Les services décentralisés du Département :

- Routes : Unités d'aménagement du Bugue et de Sarlat. Centres d'exploitation du Bugue et de Montignac.
- Action sociale : Unité Territoriale de Hautefort. Centre médico-social à Montignac et au Bugue.
- Sites patrimoniaux départementaux : domaine et forêt de Campagne, Centre d'accueil de la Préhistoire, le Grand Roc et Laugerie Basse aux Eyzies, Lascaux 2 à Montignac et le Thot à Thonac.





# Les aires de covoiturage arrivent

**Pratiquer le covoiturage avec trois autres salariés pour aller travailler, c'est économiser 3 semaines de carburant sur 4... Le Conseil général déploie un schéma départemental du covoiturage.**

Le 13 décembre dernier, le Conseil général inaugurait à La Bachellerie, la première aire départementale de covoiturage. Il est nécessaire en effet, pour favoriser le covoiturage, que les utilisateurs de ce mode de déplacement puissent disposer d'aires bien identifiées pour se retrouver et stationner les voitures.

La création de cette aire s'inscrit dans un projet de schéma départemental qui comporte deux axes :

- la création d'aires aménagées, sécurisées, équipées et balisées avec une signalétique commune. L'objectif est de mailler le territoire (voir la carte) en s'appuyant sur l'importance des flux quotidiens de circulation. Une trentaine d'aires de covoiturage pourrait ainsi être créée.
- la mise en place d'une plateforme départementale de covoiturage en ligne, fonctionnant à la manière d'un réseau social privatif auquel on peut accéder par ordinateur ou par une application pour smartphone.

Compte tenu de l'intérêt environnemental du covoiturage, ce schéma d'aménagement, adopté par le Conseil général lors de sa session budgétaire de janvier dernier, s'inscrit dans le Plan Climat Energie Territorial (PCET) et dans l'Agenda 21 départemental. ■



**Proposition d'emplacements d'aires de covoiturage**

## La mobilité alternative...

...c'est tout ce qui peut nous permettre de ne pas prendre la voiture seul pour des parcours quotidiens.

Les plus courtes distances parcourues en voiture pourraient parfois se faire à pied, à vélo, simplement pour réaliser quelques économies et faire une activité physique (30 mn sont recommandées par jour). L'offre de transport du réseau TransPérigord et ses trajets au tarif unique de 2 euros (ou avec des abonnements à coûts réduits) entre les villes de Dordogne est une alternative choisie déjà par des centaines de salariés. La ligne Périgueux Angoulême permet de rejoindre le TGV sans prendre sa voiture. Les lignes de

train TER offrent des possibilités pour relier Bordeaux ou Limoges.

La configuration du territoire départemental rend souvent indispensable l'utilisation de la voiture, mais rien n'empêche que les voitures soient moins nombreuses et mieux remplies.

## 3 bonnes raisons...

...d'essayer le covoiturage pour aller au travail :

- **financière**, les dépenses liées aux transports atteignent 14 % du budget des ménages (INSEE). Pour 15 000 kilomètres/an, une voiture nous coûte entre 6000 à 8000 €. Un Périgourdin qui fait 80 km/jour aller-retour économisera 3000 € de

carburant en alternant la conduite une semaine sur trois ;

- **sociale**, on contribue à tisser du lien social en se rendant service ou en s'organisant ensemble pour bien circuler ;

- **environnementale**, principal consommateur d'énergie, le transport génère 26 % des émissions de gaz à effet de serre. En Dordogne, les véhicules particuliers émettent 500 000 tonnes de CO<sub>2</sub>/an soit 15 % du total des émissions, tous secteurs confondus. Or, chaque covoitreur régulier, tout en contribuant à réduire le trafic routier, permet d'éviter l'émission d'un peu plus d'1 tonne de CO<sub>2</sub> en moyenne par an.

# APA à domicile : comment ça marche ?

**Versée par le Conseil général, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) permet de financer une part des dépenses à engager pour une prise en charge adaptée des personnes âgées dépendantes. Comment fonctionne l'APA ? Quelles sont les aides, qui y a droit et qui en décide ? Voici quelques rappels.**



Le pendentif, dispositif d'écoute et d'alerte de la téléassistance

Les dépenses d'aide sociale représentent plus de la moitié (52,4%) des crédits de fonctionnement du Conseil général. Et ce sont les aides



aux personnes âgées qui en mobilisent la part la plus importante, en augmentation constante. Rien d'étonnant dans un département qui est le plus âgé d'Aquitaine.

L'essentiel des aides aux personnes âgées est versé au travers de l'APA, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, perçue par les personnes en situation de plus ou moins grande dépendance, qu'elles vivent à leur domicile, en famille d'accueil ou qu'elles soient hébergées dans un

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes – EHPAD (nouvelle appellation des maisons de retraite) ou tout autre établissement médicalisé. Au 31 décembre 2014, 12 193 personnes retraitées ont perçu l'APA : 4815 en établissement et 7378 résidant à leur domicile dont quelques centaines d'entre elles en famille d'accueil.

Plus de la moitié des bénéficiaires de l'APA à domicile perçoivent cette allocation depuis moins de 4 ans.

## Un éventail d'aides pour faire face à toutes les situations

Selon le plan élaboré pour chaque personne ayant un droit ouvert à l'APA, les aides mobilisées peuvent être très différentes. Elles appartiennent à un éventail de prestations. **L'aide à domicile** recouvre, selon les situations, des aides à la personne (toilette, alimentation, mobilité, démarches), à la vie quotidienne (courses, préparation et aide aux repas, entretien du linge, ménage) ou un accompagnement social (une présence qui rassure, le maintien de la relation d'échange et du lien social, l'animation du temps libre). 61 services sont actuellement habilités sur l'ensemble

du département pour délivrer ces aides : 24 relèvent de collectivités locales (Centre Communaux ou Intercommunaux d'Action Sociale - CCAS ou CIAS), 26 d'associations et 11 d'entreprises commerciales. Parmi eux, 27 sont autorisés par le Conseil général et conventionnés dans le cadre d'une démarche qualité.

### Le portage des repas

Ce portage est assuré le plus souvent par les collectivités, parfois par les EHPAD et les centres hospitaliers ou des associations. Actuellement, 1050 allocataires de l'APA bénéficient de ce service.

**Les protections à usage unique** peuvent être prises en charge dans le plan d'aide APA.

**La téléassistance** (lire ci-contre).

**L'accueil de jour, ou un hébergement temporaire** au sein d'EHPAD habilités peuvent être proposés au bénéficiaire de l'APA pour permettre à son aidant — le plus souvent son conjoint — de prendre du repos.

### L'adaptation du domicile

Parfois, lorsque la perte d'autonomie apparaît, il est utile de procéder à une amélioration du logement par la pose de rampes, de barres d'appui, d'adaptation de la salle de bains ou des WC.



## CASSIOPEA : une téléassistance départementale

La téléassistance est un dispositif d'écoute et, le cas échéant, d'alerte que l'on actionne par une simple pression sur un boîtier, un pendentif ou un bracelet. Relié à un centre d'écoute téléphonique qui fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, il permet en cas de chute ou de malaise l'intervention rapide et la plus appropriée : d'un voisin, de la famille, voire du médecin, ou d'un service de secours ou de sécurité. Conscient de l'intérêt social et solidaire de la téléassistance qui contribue à lutter contre l'isolement, le Conseil général a accordé à l'association CASSIOPEA une délégation de service public pour la gestion

de ce service. À partir du centre d'écoute de Périgueux, CASSIOPEA couvre l'ensemble du département. L'abonnement mensuel à la téléassistance peut être intégré au plan d'aide de l'APA à domicile. Tout ou partie de son coût (25 €) est alors pris en charge, suivant les ressources du bénéficiaire. Fin 2014, 2256 bénéficiaires de l'APA (+8,6% par rapport à 2013) étaient abonnés à la téléassistance. Mais il n'est pas nécessaire d'être bénéficiaire de l'APA pour s'abonner à la téléassistance.

### CASSIOPEA

25 rue de Metz à Périgueux,  
tél. : 05 53 53 54 54

Tele.assistance@cassiopea.fr  
www.cassiopea.fr

En 2014, les dépenses d'APA ont représenté pour le Conseil général 29,23 M€ à domicile et 20,15 M€ en établissement soit un total de près de 49,38 M€.

### Compenser la perte d'autonomie

Comme on le rappelle au pôle personnes âgées de la Direction départementale de la solidarité et de la prévention (DDSP) : « L'APA fait l'objet d'une procédure extrêmement rigoureuse et contrôlée, que ce soit pour l'ouverture des droits, leur révision ou leur renouvellement. Ne sont effectivement payées que les prestations ou les aides réellement effectuées. Il est important que l'APA soit réservée aux personnes qui en ont réellement besoin. »

La notion d'aide personnalisée est très importante. Lorsque la personne âgée ou sa famille fait une demande d'APA et que celle-ci est retenue, l'allocation qui lui sera accordée est calculée, après une visite au domicile d'un travailleur médico-social, sur la base d'un plan d'aide. Si le bénéficiaire demande une révision de son plan d'aide pour faire

face à une accentuation du degré de sa dépendance ou un changement de sa situation, une nouvelle visite au domicile a lieu.

Le montant de l'aide dépend donc à la fois :

- **du degré de dépendance de la personne**, mesuré selon une grille nationale du GIR 1 pour les personnes très dépendantes au GIR 4 pour celles moyennement dépendantes. En 2014, 70 % des allocataires de l'APA à domicile relevaient du GIR 4 ;
- **des ressources de la personne ou du couple** (et non de celles de ses enfants ou de ses proches), pour le calcul de son éventuelle participation selon un barème national,
- **des aides nécessaires** à mettre en œuvre car chaque situation est particulière et demande un accompagnement adapté. 86 % des aides accordées concernent des prestations humaines, le reste étant des prises en charges diverses (lire ci-contre). ■

### Pôle personnes âgées du Conseil général

Cité administrative Bugeaud à Périgueux  
05 53 02 28 13  
cg24.ddsp.senior@dordogne.fr

## Suivre son dossier APA sur Internet

Les personnes bénéficiaires de l'APA ou ayant déposé une demande peuvent désormais suivre l'évolution de leur dossier sur Internet, qu'il s'agisse d'une première demande, d'un renouvellement (tous les deux ans) ou d'une révision. Accessible avec un identifiant et un mot de passe, ce portail

dédié a été mis en service progressivement depuis le début de l'année dernière et sa fréquentation augmente régulièrement.

Connectez-vous sur [www.cg24.fr](http://www.cg24.fr) puis sur l'onglet Services en ligne, cliquez sur Usagers-social.cg24.fr ou sur Mon Dossier APA.

## En bref, les autres aides

### L'APA en établissement type EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

Comme l'APA à domicile, elle est soumise à conditions de ressources et dépend du niveau de dépendance de la personne. L'APA permet de financer une partie du tarif dépendance facturé par l'établissement à ses résidents.

### L'aide ménagère à domicile

Même non dépendante, une personne âgée peut demander une prise en charge financière d'une aide ménagère qui va contribuer à son maintien à domicile. Cette prise en charge peut être du ressort du Département au titre de l'aide sociale si la personne ou le foyer présentent de faibles ressources. Une participation de l'ordre de 10% est alors demandée au bénéficiaire et l'aide peut être récupérée sur succession ou donation.

### L'aide sociale à l'hébergement

Des personnes âgées qui ne peuvent plus rester à leur domicile et dont les ressources sont insuffisantes pour payer les frais de séjour en EHPAD ou en unité de soins longue durée, peuvent bénéficier de l'aide sociale du Département si elles séjournent dans un établissement habilité. Attention, cette aide est soumise, entre autres, à l'obligation alimentaire et/ou peut être récupérée sur les successions ou donations.

# Les fondations d'un Observatoire de la biodiversité

**Connaître (et faire connaître) la flore est la condition nécessaire pour sa protection et sa valorisation : un inventaire complet, des espèces les plus communes aux plus rares, va être réalisé.**

Depuis 1999, le Département de la Dordogne s'est voulu exemplaire dans la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Des critères fondés sur les caractéristiques de chaque région naturelle ont été définis, et un inventaire de sites et territoires remarquables établi. Cinq grands sites ENS, propriété du Conseil général, ont été créés ainsi que des sites locaux. Tous participent à la préservation d'un milieu naturel qui constitue l'un des atouts touristiques majeurs de notre territoire. Définissant orientations et actions, le schéma des ENS de la Dordogne envisage une mise en réseau des sites et affirme le rôle majeur du Conseil général auprès des collectivités locales.

Dans la connaissance naturaliste de nos territoires, la conservation des espèces rares ou menacées, la sensibilisation du public, un nouveau pas est franchi cette année avec la décision prise par le Conseil général de se doter d'un Observatoire de la biodiversité. 3<sup>e</sup> plus grand département de France, la Dordogne, avec son relief contrasté, la richesse de sa géologie et de ses sols, mais aussi l'éventail des activités humaines, bénéficie d'une diversité paysagère remarquable et abrite des écosystèmes les plus variés.

## Par carré de 5 km

La mise en œuvre de cet Observatoire va être confiée au Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA), un syndicat mixte agréé par le ministère de l'Écologie pour les régions Aquitaine et Poitou-Charentes, et associé au Muséum National d'Histoire Naturelle. Parallèlement, les élus de la Dordogne ont souhaité mettre à



l'étude un projet de création d'une Maison de la Biodiversité, afin de regrouper l'ensemble des acteurs concernés. Si l'on dispose de nombreux éléments de connaissance pour la faune, des insectes au gros gibier en passant par toutes les espèces protégées (grâce notamment au travail des associations naturalistes), le dernier inventaire exhaustif de la flore de Dordogne remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle... Ces bases de données très anciennes ont pu être actualisées par des travaux de recherche, mais jamais de façon systématique à l'échelle départementale. En plus d'un siècle, avec l'aménagement territorial et maintenant avec l'accélération des évolutions climatiques, les herbes, fleurs, plantes ou arbres ont connu

**Un inventaire indispensable de la flore locale**

des évolutions qu'il convient de mesurer. C'est donc un état des lieux complet de la flore du Périgord qui va être réalisé dans un premier temps par le CBNSA. Ce travail de longue haleine s'effectue suivant des techniques rigoureuses appliquées sur un maillage de notre territoire étudié successivement par carrés de 5 km de côté.

Indispensable pour les scientifiques et les naturalistes en particulier, cet inventaire, pierre angulaire de l'Observatoire départemental de la biodiversité, a vocation à être un outil d'aménagement du territoire et d'aide à la décision pour les élus, un moyen de connaissance et de vulgarisation pour le grand public, des scolaires aux touristes. ■

# Chasseurs de Dordogne : de la « cueillette » à la gestion

**S'il est une action encore méconnue de la fédération des chasseurs, c'est bien sa contribution au maintien des équilibres naturels.**

« Les chasseurs font beaucoup d'efforts pour la protection et l'aménagement des milieux naturels. S'ils sont chargés, dans le cadre d'une mission de service public, d'indemniser les dégâts agricoles causés par les grands gibiers, ils se sont organisés pour prévenir ces dégâts par des aménagements ou par des broyages de prairies qui vont nourrir les cerfs par exemple », explique Matthieu Salvaudon, directeur de la fédération départementale.

Les 21 000 chasseurs de Dordogne en sont adhérents directs, via la validation annuelle de leur permis.

## Un dimanche à la chasse

Associations communales, groupement de propriétaires ou chasses privées, les 1600 territoires de chasse du département se fondent en 10 « pays de chasse » couvrant l'ensemble de la Dordogne.

Chacun est placé sous l'autorité d'un administrateur (élu) et d'un technicien qui en assurent l'animation et la médiation avec le public et conseillent les chasseurs sur les actions préventives ou correctives à entreprendre.

« Même s'il faut toujours combattre certains a priori, le dialogue est plutôt apaisé en Dordogne. Ainsi, nous siégeons à la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires, avec le Conseil général, ce qui nous permet d'être en contact avec tous les usagers de la nature. À travers des actions comme « Un dimanche à la chasse », que nous allons reprendre cette année, nous répondons à toutes les questions, sur la sécurité bien sûr, mais aussi sur la gestion et la régulation des espèces. Nous ne sommes plus aujourd'hui dans la « chasse cueillette », mais dans la « chasse gestion », qui suppose une vraie connaissance des espèces et des milieux. Des bureaux d'étude nous consultent régulièrement... »

## De multiples actions locales

Avec le programme Agrifaune, agriculteurs et chasseurs (qui peuvent être l'un et l'autre) mettent en œuvre des actions concrètes conciliant les cycles de cultures, l'aménagement du milieu avec le choix d'essences adaptées pour les haies par exemple, et une gestion responsable du petit gibier. Ici (à Nojals-et-Clottes), on replante des

haies pour repeupler en faisans, là on sensibilise les conducteurs d'engins agricoles aux précautions à prendre pour réduire les pertes de petit gibier dues au fauchage.

Ailleurs, en Bergeracois ou en Verteillacois par exemple, on préconise de laisser des chaumes pour conserver des habitats pour la caille des blés. Sur les 20 hectares de l'étang de Grolhier, dans le nord de la Dordogne, on améliore l'accueil de la faune aquatique et des oiseaux. Sur les causses du Sarladais, on mène une réflexion sur les moyens (pastoralisme, broyage des herbes sur les terres qui ne sont plus cultivées) d'éviter la fermeture des milieux (déprise agricole) qui rompt les équilibres naturels.

La fédération est aussi partenaire du Département et d'autres acteurs, comme les apiculteurs, dans la plantation des jachères fleuries, et maintenant des jachères mellifères.

Notons aussi que les chasseurs péri-gourdins sont les premiers en France à gérer un réseau de 51 points de collecte des déchets de venaison qui sont donc désormais confiés à l'équarrissage au lieu d'être enfouis dans le sol. ■

## Dans la vallée des Beunes

Entre Les Eyzies et Sarlat, au cœur de la Vallée des Beunes, une zone écologique de 30 hectares a été acquise par la fondation de la fédération nationale des chasseurs : « On s'inscrit totalement dans le contexte Natura 2000 pour maintenir le caractère naturel de ce site fait de rose-lières et de prairies humides. À côté du plan de gestion du grand gibier, nous agissons sur les habitats et nous voulons aller toujours plus loin dans le suivi des espèces de passereaux paludicoles qui nous révèlent la qualité des milieux », explique Matthieu Salvaudon.





# Randonnée : de nouveaux circuits pour lancer la saison

Salon du randonneur à Lyon, ouverture de l'itinérance sur les pas des hommes de Lascaux, balisage de l'itinérance Lawrence d'Arabie, site Internet rénové, nouvelle carte des circuits cyclos : avec le printemps, l'année de la randonnée commence.



Randonnée sur les hauteurs de Brantôme

**2016** sera « l'année Lascaux » avec l'ouverture du Centre International de l'Art Pariétal à Montignac, mais les randonneurs sont déjà à pied d'œuvre avec l'ouverture officielle, dès le début du printemps, d'une itinérance de 90 km qui descend la vallée de la Vézère, « Sur les pas des hommes de Lascaux ». Cet itinéraire balisé de 90 km, va de Terrasson à Limeuil, suivant le plus souvent le cours de la rivière, tout en proposant de nombreuses « fenêtres » sur d'autres atouts patrimoniaux. Avec des étapes suggérées à Saint-Amand-de-Coly, Montignac, Sergeac, Les Eyzies et Le Bugue. Attention : comme on l'imagine lorsqu'on connaît un peu la vallée, les parcours recèlent de nombreux dénivelés.

L'arrivée à Limeuil permet une jonction facile (5 km) avec la gare TER du Buisson-de-Cadouin qui est devenue l'un des points de ralliement des randonneurs attirés par les itinérances (Lawrence d'Arabie, Barker, Bergerac-

Rocamadour et les chemins jacquaires) que développent le service tourisme du Conseil général et ses partenaires.

## Un « [rando.cg24.fr](http://rando.cg24.fr) » tout neuf

Le site Internet de toutes les randonnées en Périgord qui réunit une masse considérable d'informations, de témoignages, de récits, d'images s'est développé au fil des années. Il avait besoin d'une refonte de forme et de fond pour faciliter les recherches et la navigation. C'est chose faite avec des fonctionnalités nouvelles, en cohérence avec la base de données touristiques régionale Sirtaqui. Autre atout pour les internautes randonneurs, le site [rando.cg24.fr](http://rando.cg24.fr) et les dépliants édités par le service tourisme auront le même graphisme, soulignant leur complémentarité. ■

Service du Tourisme  
du Conseil général  
[contact@randonnee-  
dordogne.com](mailto:contact@randonnee-dordogne.com)



## En bref

### Le Chemin de Barker

Signe de l'innovation départementale en matière de randonnée, l'itinéraire « Le Chemin de Barker en Vallée Dordogne » est devenu un produit touristique spécial randonneurs commercialisé par l'agence spécialisée La Pèlerine ([www.lapelerine.com](http://www.lapelerine.com))

### Dans la roue de Lawrence d'Arabie

L'itinérance de Châlus à Castillon-la-Bataille, dans la roue du périple effectué et raconté il y a plus d'un siècle par le jeune Thomas Lawrence, le futur Lawrence d'Arabie, est désormais balisé.

### Vélo route voie verte de l'Isle

En juin prochain (avec des animations les 20 et 21) sera ouverte la voie verte de Marsac-sur-l'Isle à la lisière girondine du département. Une réalisation des Communautés de communes de la vallée de l'Isle soutenues par le Conseil général, le Conseil régional, l'Union Européenne et l'Etat.

### Une nouvelle carte de circuits cyclos

Avec la double préoccupation de la sécurité sur les routes « partagées » et de la valorisation des itinéraires de découverte cyclotouristique, le Comité départemental de cyclotourisme, le Conseil général et le Comité départemental du tourisme ont uni leurs efforts pour réaliser une carte rassemblant près de 30 itinéraires cyclos de tous niveaux.

Randonnée cycliste à La Roque-Gageac



© Lambert

Randonnée à l'Abbaye de Boschaud



## Au salon du randonneur à Lyon

Les 20, 21 et 22 mars, les services tourisme et communication du Conseil général ainsi que le Comité départemental du tourisme exposent au Salon du randonneur de Lyon. Sur son stand où est reconstituée une cabane de pierres sèches, la Dordogne va faire la promotion de ses itinérances, ces randonnées au long cours dont elle s'est fait une spécialité, et d'une approche originale de la randonnée à thème, qui fait marcher aussi bien les pieds que l'imagination, l'émotion, la découverte... Un guide des itinérances avec la liste des hébergements sur les parcours est remis aux visiteurs du salon.



13 - 14 - 15 MARS 2015  
THÉÂTRE DE PÉRIGUEUX



# LASCAUX

DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE À L'ART PARIÉTAL



VIVRE EN PÉRIGORD - Le magazine du Conseil général - 2, rue Paul-Louis Courier - CS 11200 - 24019 Périgueux - tél. : 05 53 02 20 78 - [www.cg24.fr](http://www.cg24.fr)

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2015 - N°ISSN : 1779-0700

**Directeur de publication :** Bernard Cazeau

**Co-directeur de publication :** Jean Fourloubey

**Directeur de la communication :** Nicolas Platon

**Photos :** Denis Nidos (Hors mention)

**Conception, réalisation :** Corazon - 24390 Tourtoirac

[www.corazon.fr](http://www.corazon.fr)

**Secrétaire de rédaction :** Sophie Cabanel

**Rédaction :** Service communication du Département et Jacques Bonnet

**Impression :** Imaye Graphic sur papier Condat

Intérieur : Couché brillant sans bois 115g/m<sup>2</sup>

Couverture : Couché brillant sans bois 150g/m<sup>2</sup>